



EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX  
DES DELIBERATIONS DU COMITE  
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de : **Vendredi 03 Mars 2023**

**N°23-14**

**OBJET : Mise en place d'un laboratoire pour la caractérisation de bioressources  
« Madibiosource » - Adoption du plan de financement**

Président de séance : Monsieur Robert DULYMOIS

Secrétaire de séance : Monsieur Emile GABRIEL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 03 Mars, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**I-Administration Générale**

1. Adoption du Procès-Verbal in extenso de la séance du Comité du 25 Novembre 2022
  - A - Finances***
    2. Adoption du Règlement Budgétaire et Financier
    3. Débat sur les Orientations Budgétaires 2023 : Budget Principal – Budget Annexe CFME
    4. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023
  - B - Ressources humaines***
    5. Création de postes – 6. Avancement des Agents du PNRM
  - C - Adoption de Plans de financement***
    - Direction de la Biodiversité
      7. Travaux sur la Pointe Caracoli – Atlas de la biodiversité communale – Etude sur les Chauves-Souris « Chimagua »
        - Direction des Grands Projets
      8. Mise en œuvre de la procédure UNESCO : Aménagement d'un parcours paysager Nature/Culture au Domaine d'Emeraude au Morne Rouge
      9. Convention tripartite Amis du Parc/PNRM/CTM dans le cadre de la biennale internationale d'art contemporain 2023
      10. Convention PNRM/Direction des Affaires Culturelles –
      11. Réhabilitation de la Purgerie de DUBUC –
      12. Mise en œuvre de la procédure OGS des Salines
        - Direction du Développement Local
      13. Café d'excellence Arabica Typica – Mise en œuvre d'une filière Cochon Créole – Agroforesterie – Apiculture – Désenclavement Fond Bourlet
      14. ACI relance de la filière bois – ACI valorisation du Fort Tartenson – ACI mise en place d'un corridor écologique
- II-Animation**
  15. Révision des tarifs – 16. Convention cadre PNRM/Carbet des Sciences
  17. Questions diverses

**Membres présents**

**Pour la CTM** → : Mesdames N. ACCUS-ADAINÉ – L. BEAULIEU – F. CARIUS – N. LIMIER.

**Pour les Communes**

→ **Membres Titulaires** : Mme L. BESUBE(Ajoupa Bouillon) – Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) - Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr A. BIRON (Case Pilote) -- Mr D. DE LEPINE (Ducos) - Mr J-L GUIZONNE (Grand'Rivière) – Mr J. THABAR (Gros-Morne) – Mr S. THALMENSY(Lorrain) – Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. MICHALON(Marigot) - Mr E. GABRIEL(Marin) – Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) – Mme K. SALIBER(Morne Vert) - Mr C. CYRILLE (Prêcheur) – Mr G. GLONDU(Rivière Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE (Rivière-Salée) - Mr R. DULYMOIS(Robert) -- Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr C. SAINT-CYR(Sainte Anne) – Mme J. BAZABAS( Sainte Marie) - Mr C. PALIN (Trinité) – Mme B. BARDOUX (Trois-Ilets) – Mr L. OCCOLIER(Vauclin).



**Membres titulaires absents ayant donné procuration**

→CTM : Mme C. EMMANUEL à Mme N. LIMIER - Mr Jean-Claude ECANVIL à Mr G. MONSTIN –  
Mr Félix ISMAIN à Mr R. DULYMBOIS

→Communes : Mr J. MONFORT(Diamant) à Mr J-C. VARACAVOUDIN(Macouba) - Mr E. JEAN-BAPTISTE (Fonds Saint Denis) à  
Mr J-L. GUIZONNE(Grand Rivière) – Mme M-A APOCALE (Saint Esprit) à Mr E. GABRIEL (Marin) -

**Membres titulaires absents**

→CTM : Mesdames K. BERNABE – S. NORCA - Messieurs N. AZEROT – M. NADEAU – E. DUFEAL – O. MARIE-REINE –  
J. ROSE.

→Communes : Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) - Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-  
France) – Mr J. DOMERGUE(François) - Mr D. DOULIN (Lamentin) – Mr M. GOLBASAMY (Saint Pierre) – Mr J.  
ELISABETH (Sainte Luce) – Mr E. JULTAT (Schoelcher) -

→Communautés d'agglomération : Mr L. CLEMENTE(CACEM) – Mr B. BIROTA (CAP NORD) – Mr J-F.  
BEAUNOL(CAESM)

**Absents excusés** : Mme M-A RAVIN et Mr D. DINAL(CTM) –

**Assistaient à la Réunion**

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.



**Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique,**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** le décret n° 2012-1184 du 23 octobre 2012 portant classement du Parc Naturel Régional de la Martinique et adoptant la charte révisée du Parc Naturel Régional de la Martinique,  
**Vu** l'arrêté préfectoral approuvant les nouveaux statuts,

**Considérant** que ce projet s'inscrit dans une démarche de caractérisation de ressources naturelles locales telles que les plantes médicinales et les champignons comestibles et de mise en valeur en filières de niches

**Considérant** que les projets OSAIN et MYCONOVA ont mis en évidence le potentiel de développement de ces filières et qu'il s'agit maintenant d'entamer une nouvelle phase de développement qui consiste à cultiver et à commercialiser des espèces d'intérêt.

**Considérant** que l'objectif de ce projet est d'identifier 2 ressources végétales (plantes médicinales aromatiques) et 2 ressources fongiques d'intérêt pour un développement local et d'étudier leurs propriétés en vue de l'optimisation de leur transformation suivant un schéma d'économie circulaire

**Considérant** que pour l'année 2023, le plan d'action envisagé comporte : la sélection, la caractérisation (génétique, chimique, pharmacologique, biologique), les études de marché, la Mise en place des filières d'approvisionnement.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver le plan de financement pour le fonctionnement d'un laboratoire pour la caractérisation de bioressources « Madibiosource ».

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

**le Comité syndical**

**Article 1**

Approuve la mise en place d'un laboratoire pour la caractérisation de bioressources « Madibiosource » ainsi que le plan de financement pour le fonctionnement de l'opération tel qu'indiqué dans le tableau ci-après :

DEPENSES (€)	
Fonctionnement	327 950,00
Investissement	312 500,00
TOTAL 2023	640 450,00

RECETTES de FONCTIONNEMENT	
FEDER	262 360,00
CTM	65 590,00

RECETTES d'INVESTISSEMENT	
FEDER	250 000,00
CTM	62 500,00

**Article 2**

Donne mandat au Président du Syndicat Mixte du PNRM pour signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

**Article 3**

Dit que les crédits nécessaires aux dépenses sont inscrits au Budget 2023.

**Article 4**

Cette délibération sera inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte et transmise au représentant de l'État.

---

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le vendredi 03 mars 2023

Le Président,

  
Félix ISMAIN



*Handwritten note:* J.P. 27/04/23